

Fiche de données de sécurité conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Version: 1 Date d'exécution: 27.02.2024

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Huile pour Plan de Travail -sans solvants-

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées pertinentes: Agents de polissage et mélanges de cire et des résins

Usages déconseillés: Autres

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité Producteur

KREIDEZEIT Naturfarben GmbH

Téléphone: +49 (0) 506 0 608 06 50 Cassemuehle 3 **Telefax**: +49 (0) 506 0 608 06 80

D 31196 Sehlem

Fournisseur (fabricant/importateur/représentant exclusif/utilisateur en aval/revendeur)

KREIDEZEIT Naturfarben GmbH

Téléphone: +49 (0) 506 0 608 06 50 Cassemuehle 3 **Telefax**: +49 (0) 506 0 608 06 80

D 31196 Sehlem

Contact pour informations

KREIDEZEIT Naturfarben GmbH Renseignement téléphone: +49 (0) 506 0 608 06 50

Renseignement fax: +49 (0) 506 0 608 06 80

E-mail (personne compétente): info@kreidezeit.de

Site web: www.kreidezeit.de

Service responsable de l'information:

KREIDEZEIT Naturfarben GmbH

1.4. Numéro d'appel d'urgence

KREIDEZEIT Naturfarben GmbH (pendant les heures d'ouverture) Téléphone: +49 (0) 506 0 608 06 50

SECTION 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Regulation (EC) No 1272/2008: -

2.2. Éléments d'étiquetage

Classification selon l'ordonnance (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Pictogrammes des risques:

Mention d'avertissement: - Mentions de danger: -

FR - 01.12.13 Page 1 de 10

Date d'exécution: 27.02.2024

Conseils de prudence:

2.3. Autres dangers

Le mélange est classé non dangereux dans le sens de l'ordonnance CE n° 1272/2008 (GHS). La préparation n'est pas classée dangereuse dans le sens de la Directive 1999/45/EC.

SECTION 3: Composition / informations sur les composants

3.1. Substances

non applicable

3.2. Mélanges

Mélange d'huiles et de cires.

Composition/Informations sur les composants

Substance:	numéro CE:	n°CAS:	Numéro d'identification UE:	N° REACH:	Concentration:	Classification: EC 1272/2008(CLP):
L'huile de lin	232-278-6	8001-26- 1			40 - 60 % en poids	
L'huile de lin, oxydée	272-038-8	68649- 95-6		01- 211948487 5-20-0000	20 - 40 % en poids	
Résines d'ester de glycerol polymérisé	232-479-9	68475- 37-6			< 20 % en poids	
L'huile de tung	232-272-3	8001-20- 5			< 5 % en poids	
Solvant naphta (pétrole), aliphatiques moyen	265-150-3	64742- 88-7	649-405-00-X	01- 211953718 1-47-0000	< 5 % en poids	Asp. Tox. 1; H304

Matière avec une valeur limite d'exposition au poste de travail établie au niveau communautaire (UE)

Substance:	numéro CE:	n°CAS:	Numéro	N° REACH:	Concentration:	Classification: EC 1272/2008(CLP):
			d'identification UE:			

(Texte des phrases H- et EUH: voir paragraphe 16.)

Indications diverses

Contient des ingrédients naturels, non dangereux.

SECTION 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Remarques générales: En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si

possible lui montrer l'étiquette).

En cas d'inhalation: Transporter la personne atteinte à l'air frais. Allonger la victime et la tenir

au chaud. En cas de malaises persistants, consulter un médecin.

Ne nécessite aucune mesure de prévention particulière. Après contact avec la peau:

En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement en tenant les Après contact avec les yeux:

paupières ouvertes pendant 10 à 15 minutes sous l'eau courante. En cas

de malaises persistants, consulter un médecin.

En cas d'ingestion: Ne nécessite aucune mesure de prévention particulière. En cas de

malaises persistants, consulter un médecin.

Protection individuelle du premier sauveteur: Ne nécessite aucune mesure de prévention

particulière.

Page 2 de 10 FR - 01.12.13

Date d'exécution: 27.02.2024

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes: Aucun symptôme connu jusqu'à présent.

Nature du danger: aucune

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Informations pour le médecin: Ne nécessite aucune mesure de prévention particulière.

Traitement spécial: Traitement symptômatique.

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyen d'extinction

Moyen d'extinction approprié: Jet d'eau en aspersion. mousse résistante à l'alcool. Extincteur à

sec. Dioxyde de carbone (CO2).

Movens d'extinction inappropriés: Jet d'eau à grand débit.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

aucune

5.3. Conseils aux pompiers

Remarques générales

Adapter les mesures d'extinction au milieu environnant Le produit lui-même n'est pas combustible.

Equipement spécial de protection en cas d'incendie:

En cas d'incendie: Utiliser un appareil respiratoire autonome.

Informations complémentaires

aucune

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence Mesures de précautions individuelles

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne nécessite aucune mesure de prévention particulière pour la protection de l'environnement.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Aspirer les substances solides ou les ramasser à l'aide d'une serpillère mouillée. Eviter la formation de poussière.

6.4. Référence à d'autres sections

Voir les mesures de protection aux points 7 et 8.

SECTION 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions de manipulation

Éviter le contact avec les yeux. Eviter la formation de poussière. Ne pas respirer les poussières.

FR - 01.12.13 Page 3 de 10

mesures techniques

Ne nécessite aucune mesure technique de prévention spéciale.

Protection contre l'incendie et les explosions

Mesures usuelles de la prévention d'incendie.

Indications diverses

aucune

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités mesures techniques et conditions de stockage

Date d'exécution: 27.02.2024

Ne nécessite aucune mesure technique de prévention spéciale.

Matériaux d'emballage

sans limitation

Demandes d'aires de stockage et de récipients

Maintenir l'emballage au sec et bien fermé pour éviter une contamination et l'absorption d'humidité.

Conseils pour le stockage en commun

Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux.

Classe de stockage: 10 Combustible liquids unless LGK 3A or 3B.

Autres indications relatives aux conditions de stockage

Protéger contre : humidité.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Observer le mode d'emploi.

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

valeur limite au poste de travail

Substance: n°CAS: Source: Valeur limite au poste de	travail: Limitation de crête: Remarque:
---	---

Matière avec une valeur limite d'exposition au poste de travail établie au niveau communautaire (UE)

Substance:	n° CAS:	Source:	Valeur limite au poste de travail:	Limitation de crête:	Remarque:

Valeurs de référence DNEL/PNEC

DNEL valeur

Substance: n°C	CAS: DNEL/D	VIEL Industrie	Activités	consommateur
			professionnelles	

PNEC Valeur

Substance:	n° CAS:	PNEC	Salariés, industrie	Salariés, activités	consommateur
				professionnelles	

Mesures de management du risque conformément à l'approche Control-Banding utilisée aucune

Indications diverses

aucune

8.2. Contrôle de l'exposition

Contrôle de l'exposition professionnelle

FR - 01.12.13 Page 4 de 10

Huile pour Plan de Travail -sans solvant-

Date d'exécution: 27.02.2024

Les mesures techniques et l'application de méthodes de travail adéquates ont priorité sur l'utilisation d'équipements de protection personnelle.

Mesures générales de protection et d'hygiène

Au poste de travail, ne pas manger, ne pas boire, ne pas fumer ni priser. Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail. Après le travail, utiliser des produits pour les soins de la peau. Laver les vêtements souillés avant de les réutiliser.

Protection individuelle

Porter uniquement des vêtements de protection de bonne taille, confortables et propres.

Protection respiratoire

Une protection respiratoire est nécessaire lors de : dégagement de poussière Appareil de protection respiratoire approprié : appareil avec filtre à particules (EN 143).

Protection des mains

Protection des mains: non indispensable.

Protection yeux/visage

Protection oculaire: non indispensable.

Protection corporelle

Protection corporelle: non indispensable.

Contrôle de l'exposition de l'environnement

cf. chapitre 7. D'autres mesures complémentaires ne sont pas nécessaires.

Contrôle de l'exposition des consommateurs

cf. chapitre 7. D'autres mesures complémentaires ne sont pas nécessaires.

Scénario d'exposition

aucune

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect

État:

Couleur: Aucune donnée disponible Odeur: Aucune donnée disponible Seuil olfactif: Aucune donnée disponible

Données de sécurité

paramètre unité remarque

Densité: Aucune donnée disponible Densité apparente: Aucune donnée disponible pH: Aucune donnée disponible

Point de fusion/point de Aucune donnée disponible

congélation:

Point initial d'ébullition et Aucune donnée disponible

intervalle d'ébullition:

Point éclair: Aucune donnée disponible Inflammabilité (solide, gaz): Aucune donnée disponible

Explosibilité: non explosive Limite inférieure d'explosivité: non applicable Limite supérieure non applicable

d'explosivité:

FR - 01.12.13 Page 5 de 10 Fiche de données de sécurité conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Huile pour Plan de Travail -sans solvant-

Température d'ignition:non applicableTempérature de décomposition:non applicablePotentiel comburant:Non comburant.Pression de la vapeur:non applicableDensité de la vapeur:non applicableVitesse d'évaporation:non applicableSolubilité dans l'eau:facilement soluble.

Solubilité dans les corps gras:Aucune donnée disponibleSoluble dans::Aucune donnée disponibleCoefficient de partage: n-Aucune donnée disponible

Date d'exécution: 27.02.2024

octanol/eau:

Viscosité:Aucune donnée disponibleTest de séparation des solvants:Aucune donnée disponibleTeneur en solvant:Aucune donnée disponible

9.2. Autres informations

aucune

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

aucune

10.2. Stabilité chimique

Le produit est stable avec le stockage et la manipulation correctement.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

aucune

10.4. Conditions à éviter

humidité.

10.5. Matières incompatibles

Aucune donnée disponible

10.6. Produits de décomposition dangereux

aucune

Indications diverses

aucune

SECTION 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

aucune

Toxicité aiguë

Substance:	n° CAS:	Informations toxicologiques

Symptômes spécifiques lors des tests sur les animaux

Aucune information disponible.

Effet irritant et caustique

Effet irritant sur la peau

FR - 01.12.13 Page 6 de 10

Date d'exécution: 27.02.2024

non irritant.
Effet irritant sur l'oeil légèrement irritant.
Effet irritant non irritant.
Indications diverses non corrosif

Sensibilisation

non sensibilisant.

toxicité après prises répétées (subaiguë, subchronique, chronique)

Aucune information disponible.

Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction)

Cancerogénité

Aucune indication expérimentale relative à la carcinogénité sur l'homme disponible.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Aucune indication relative à la mutagénité des gamètes sur l'homme disponible.

Toxicité pour la reproduction

Aucune indication relative à la toxicité de la reproduction sur l'homme disponible.

Remarques générales

Pas de données disponibles pour la réalisation de la préparation / du mélange.

Expériences tirées de la pratique/sur l'homme

Aucune information disponible.

Observation diverses

aucune

Autres informations

aucune

SECTION 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

aucune

Écotoxicité

Substance:	n°CAS:	Écotoxicité	

12.2. Persistance et dégradabilité

Produit est biodégradable.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Pas de données disponibles pour le mélange.

12.4. Mobilité dans le sol

Pas de données disponibles pour le mélange.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Cette matière ne remplit pas les critères de classification PBT ou vPvB.

12.6. Autres effets nocifs

aucune

FR - 01.12.13 Page 7 de 10

Huile pour Plan de Travail -sans solvant-

Date d'exécution: 27.02.2024

Autres indications écologiques

aucune

Indications diverses

Pas de données disponibles pour le mélange.

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Élimination appropriée/Produit

Elimination selon les directives communautaires 75/442/CEE et 91/689/CEE relatives aux déchets et aux déchets dangereux dans les versions respectivement en vigueur.

Élimination appropriée / Emballage

Les emballages non pollués et complètement vides peuvent être destinés à un recyclage. Les emballages contaminés doivent être traités comme la substance.

Liste des propositions pour les code déchets/désignations des déchets selon le CED

Selon la branche professionnelle et le processus, la classification dans une catégorie de déchets doit être effectuée conformément à la directive allemande EAVK.

Code des déchets produit: 20 01 26 - Huile et matières grasses autres que celles

mentionnées au 20 01 25

Code des déchets conditionnement: 15 01 06 - emballage mixte

remarque

L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.

SECTION 14: Informations relatives au transport

14.1. Numéro ONU

N°UN / UN No.: -

14.2. Nom d'expédition des Nations unies

Désignation officielle pour le transport

Proper Shipping name

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Étiquette de danger / Label: Code de classification / Classification Code: -

14.4. Groupe d'emballage

Groupe d'emballage / Packing Group:

14.5. Dangers pour l'environnement

Dangers pour l'environnement / Environmental aucune hazards:

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

FR - 01.12.13 Page 8 de 10 Transport par voie terrestre (ADR/RID)

remarque: Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

catégorie de transport: - code de restriction en tunnel: -

Réglementations particulières: - Quantité limitée (LQ): -

Transport maritime (IMDG)

Special Provisions: Keep away from food, drink and animal feedingstuffs.

Remark: Not a hazardous material with respect to these transportation regulations.

EmS-No: MFAG: - Marine pollutant: No Special provisions: - Limited quantity (LQ): -

Nom d'expédition des Nations unies

Remark: Not a hazardous material with respect to these transportation regulations.

Limited quantity (LQ):

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

remarque: aucune

SECTION 15: Informations réglementaires

Étiquetage

Composant(s) déterminant la classification de danger pour l'étiquetage

Marquage spécial de certaines préparations

aucune

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Réglementations EU

Indications relatives à la directive 1999/13/CE sur la limitation d'émissions de composés organiques volatils (DIR-COV)

aucune

Règlement n° 2037/2000/CE relatif aux substances qui appauvrissent la couche d'ozone aucune

Règlement (CE) n° 648/2004 sur les détergents

aucune

Directives nationales

Les réglementations nationales doivent être également observées!

Notice explicative sur la limite d'occupation

aucune

Classe de stockage

10 Combustible liquids unless LGK 3A or 3B.

Classe risque aquatique (WGK)

1 weak water pollutant (WGK 1)

Autres informations, restrictions et dispositions légales

aucune

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

FR - 01.12.13 Page 9 de 10

Cette préparation a fait l'objet d'une évaluation chimique de sécurité:

Pour cette matière, aucune évaluation de sécurité n'a été faite.

SECTION 16: Autres informations

Texte des phrases H- et EUH (Numéro et texte intégral) Mentions de danger

304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

Indications de stage professionnel

aucune

Restriction(s) d'utilisation recommandée(s)

cf. chapitre 1.

Informations diverses

Les informations figurant dans cette fiche de données de sécurité correspondent à nos connaissances actuelles au moment de l'impression. Ces informations visent à fournir des points de repère pour une manipulation sûre du produit objet de cette fiche de données de sécurité, concernant en particulier son stockage, sa mise en oeuvre, son transport et son élimination. Les indications ne sont pas applicables à d'autres produits. Dans la mesure où le produit est mélangé ou mis en oeuvre avec d'autres matériaux, cette fiche de données de sécurité n'est pas automatiquement valable pour la matière ainsi produite.

Date d'exécution: 27.02.2024

Documentation concernant les modifications

aucune

Références littéraires et sources importantes des données

Les indications proviennent d'ouvrages de référence et de la litérature.

Abréviations et acronymes

aucune

FR - 01.12.13 Page 10 de 10